

RESA' mag

La revue de la coopération et de la solidarité internationale en Auvergne-Rhône-Alpes



DOSSIER

LES TRANSITIONS

DOMINIQUE POTHIER

Une terre en commun
à partager et à protéger !

INFOGRAPHIE

La neutralité carbone, une
étape nécessaire pour
une transition écologique
internationale

DES PROJETS

en Auvergne-Rhône-Alpes



Janvier 2024

101#

SOMMAIRE



Les Transitions
Dossier
P. 4



Une terre en
commun à
partager et à
protéger
Interview
P. 14



La neutralité
carbone,
une étape
nécessaire pour
une transition
écologique
internationale
Infographie
P. 16



Des projets
en Auvergne-
Rhône-Alpes
P. 22

REVUE DU RÉSEAU N°101 - LES TRANSITIONS

Comité de rédaction RESACOOOP, Centraider, Lianes Coopération, Gescod, Pays de la Loire Coopération Internationale, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Territoires Solidaires, Yvelines Coopération internationale et développement • **Contributeurs nationaux** Véronique Bordes, Franck Lecocq, Sarah Marniesse, Pays de la Loire Coopération internationale, Dominique Pothier, Yvelines Coopération Internationale et Développement • **Contributeurs régionaux** Raphaël Troullier • **Crédits photographiques** Merci aux contributeurs de cette revue pour leurs photographies, Licence Creative Commons Flick'r, Freepik.com, Pixabay.com, Unsplash.com, Shutterstock.com • **Remerciements** Franck Lecocq, Dominique Pothier, Jean-Marie Tétard • **Elaboration de la revue** Equipes de Centraider, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Pays de la Loire Coopération Internationale, Lianes Coopération, Gescod, Territoires Solidaires, Yvelines Coopération internationale et développement et RESACOOOP • **Coordination et création graphique** Guillaume Guetreau - Virginie Lajoie pour l'adaptation RESACOOOP • **Visuel de couverture** unsplash.com • **Directeur de publication** Jocelyne Delarue, directrice • **Imprimeur** Pixartprinting • **ISSN** 1969-2579 • **Contact** Virginie Lajoie - information@resacoop.org • **RESACOOOP** est un groupement d'intérêt public soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Etat français • www.resacoop.org



C

'est avec enthousiasme que nous vous présentons cette nouvelle

ÉDITO

revue RESA'mag dédiée à la coopération et à la solidarité internationale en Auvergne-Rhône-Alpes.

Notre monde est en constante évolution, et dans ce premier numéro, nous mettons en lumière les transitions dans notre secteur.

Depuis plus d'une dizaine d'années, à l'échelle planétaire, les crises économiques, sociales et environnementales s'accroissent et produisent un creusement des inégalités, constaté aussi bien dans les pays du Nord que du Sud. La remise en cause des systèmes de valeurs et le repli sur soi se généralisent. Avec la montée de l'insécurité dans certaines zones, il est de plus en plus difficile de coopérer et de nombreux projets sont à l'arrêt.

Pour autant, les Objectifs de développement durable, adoptés par les Nations Unies en 2015, apportent un nouveau cadre pertinent en permettant d'aborder l'existence des mêmes défis ici et là-bas. La crise sanitaire, le changement climatique ou



”

les Objectifs de développement durable, adoptés par les Nations Unies en 2015, apportent un nouveau cadre pertinent en permettant d'aborder l'existence des mêmes défis ici et là-bas.

les phénomènes migratoires génèrent une prise de conscience accrue des interdépendances mondiales par

le grand public. Les acteurs de notre région se sont appropriés ces nouvelles grilles de lecture, ainsi que de nouvelles manières de communiquer et de travailler avec leurs partenaires. Dans ce numéro, vous pourrez découvrir des exemples inspirants de pistes et leviers d'actions mis en œuvre dans notre secteur pour aborder les transitions dans leurs différentes dimensions.

Nous espérons que ce nouveau format vous plaira et vous souhaitons une bonne lecture !

Catherine LAFORÊT
Présidente de RESACOOP

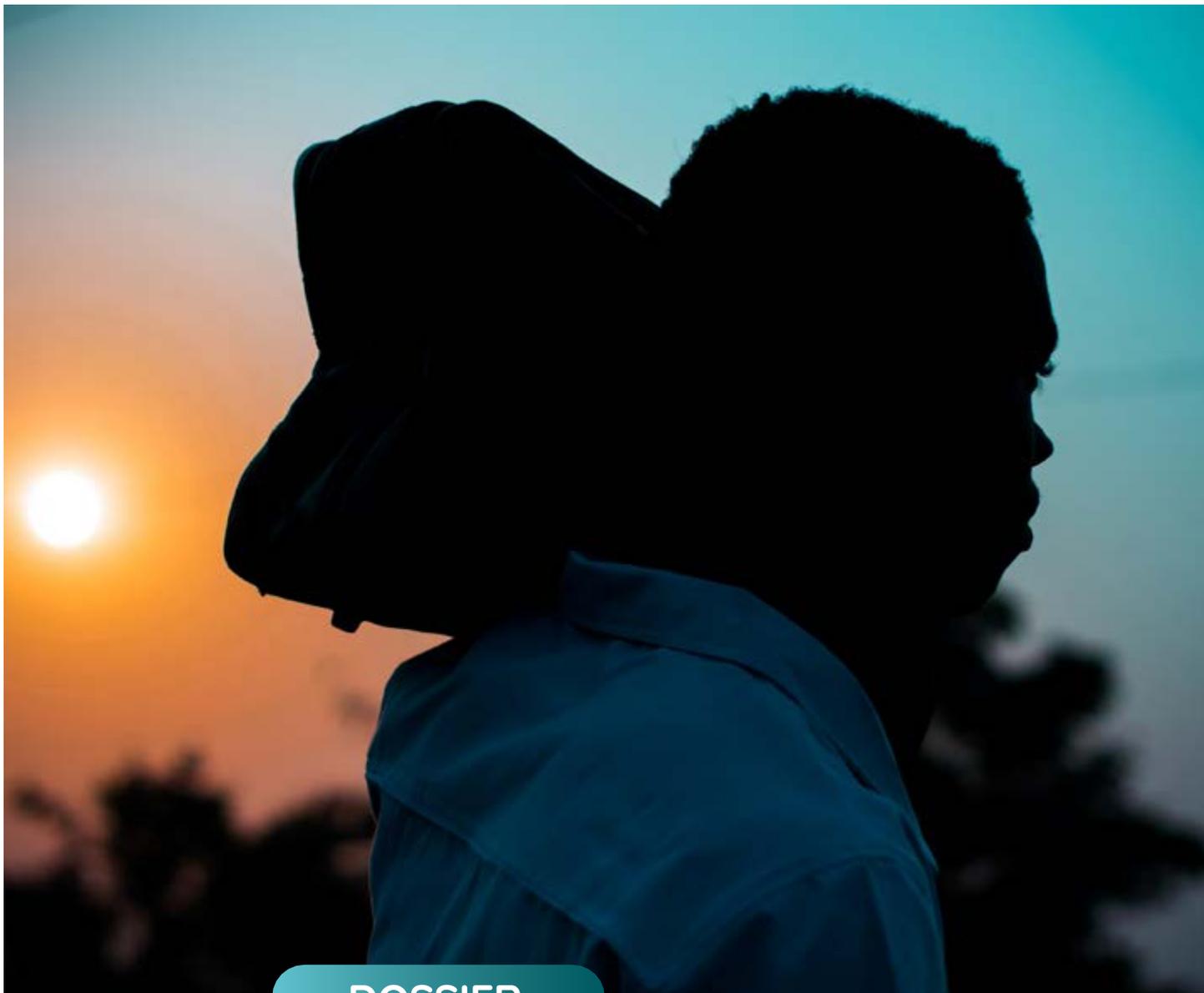
DOSSIER

LES TRANSITIONS



Photo : Unsplash.com





DOSSIER

Photo :
Unsplash.com

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DÉVELOPPEMENT

QUELQUES ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DU GROUPE III DU GIEC

Franck Lecocq

> Directeur du CIRED et co-auteur du dernier rapport du GIEC

Le groupement intergouvernemental d'étude du climat (GIEC) est une organisation internationale chargée de dresser l'état de la connaissance scientifique sur le changement climatique. Le GIEC publie en particulier tous les 6 à 7 ans un rapport d'évaluation en trois volumes (sciences du climat, impact et adaptation, atténuation). Pour ce faire, il mobilise des scientifiques du monde entier. Tous les rapports du GIEC sont disponibles en ligne www.ipcc.ch.

Le rapport du groupe III du GIEC¹ montre que malgré des politiques climatiques de plus en plus nombreuses, les émissions de gaz à effet de serre (GES) n'ont jamais été aussi élevées qu'aujourd'hui. Sans réduction des émissions immédiate, massive et rapide dans tous les secteurs – de près de moitié d'ici 2030 – limiter le réchauffement à 1,5°C est hors de portée. Même limiter le réchauffement à 2°C requiert de diminuer les émissions mondiales de 20% d'ici 2030 – sauf à envisager des efforts vertigineux ensuite – et d'atteindre zéro émissions nettes – c'est-à-dire des émissions résiduelles suffisamment faibles pour qu'elles puissent être intégralement compensées par la capture du carbone² – d'ici à 2070.

Pour ce faire, il existe des options de réduction des émissions dans tous les secteurs dont le potentiel combiné permettrait de réduire les émissions de GES de moitié à l'horizon 2030 pour un coût inférieur à 100 USD/tCO₂. Ces options vont de l'introduction de technologies plus propres à des changements dans nos modes d'organisation et dans nos modes de vie. Ce potentiel est global, mais il résulte de l'examen de littératures consacrées à une très grande variété de contextes géographiques. Par exemple, le rapport recense des options de réduction des émissions dans les villes établies de longue date, dans les villes en croissance rapide, dans les villes nouvelles, comme dans des bidonvilles. Chaque secteur et chaque région du monde peut contribuer.

Le partage de cet effort entre pays et régions relève in fine de choix politiques. Le rapport note néanmoins que les émissions par tête restent très différentes d'une région et d'un pays à l'autre. Elles sont ainsi deux fois moins élevées en Afrique et en Asie du Sud qu'en Europe, même si elles sont en croissance rapide. Et à l'intérieur de chaque pays, l'empreinte carbone des différentes couches de la population est très différente, les plus riches contribuant de manière disproportionnée aux émissions. A l'inverse, une part importante de la population mondiale ne dispose pas d'une vie décente, et la littérature scientifique montre

1 Le rapport du groupe III du GIEC est organisé en 17 chapitres, consacrés respectivement aux trajectoires d'émissions, aux options de réduction des émissions par grands secteurs : énergie, agriculture, villes, bâtiments, transport, industrie, puis aux conditions de mises en œuvre de ces options : politiques et institutions, coopération internationale, financement, innovation. Un dernier chapitre replace ces options dans le contexte du développement durable. Le rapport est en outre précédé d'un résumé pour décideurs très court, et d'un résumé technique plus conséquent.

2 Du dioxyde de carbone peut être extrait naturellement de l'atmosphère par les plantes via la photosynthèse, puis stocké dans la biomasse et dans les sols.



Le partage de cet effort entre pays et régions relève in fine de choix politiques.

que fournir un accès à des services énergétiques modernes de manière universelle n'augmenterait les émissions mondiales de GES que de quelques pourcents au plus. Dit autrement, les objectifs de réduction de la pauvreté et de réduction des émissions de gaz à effet de serre ne sont pas incompatibles.

Mettre en œuvre à grande échelle les actions de réduction des émissions mentionnées au-dessus requiert de lever de nombreuses barrières, à commencer par celle du financement. Dans de nombreux pays en développement, en particulier, très peu de capital privé et public est disponible pour financer la transition, un enjeu exacerbé par l'impact du COVID sur la dette publique des Etats et par les impacts du changement climatique. Différentes approches pour mieux orienter l'épargne disponible vers les projets « bas carbone » sont explorées dans la littérature, et résumées dans le rapport, par exemple en attachant une valeur aux réductions d'émissions de GES.

Les barrières institutionnelles à la réduction des émissions font aussi l'objet d'une analyse très détaillée. Même si elles sont spécifiques à chaque pays, on retrouve des schémas communs, comme la mauvaise articulation entre les différentes échelles de décision (nationales, régionales et locales), ou le fonctionnement en silos des différentes administrations, qui rend souvent des actions d'ensemble difficiles.

De manière plus large, la littérature insiste sur le fait qu'une meilleure coopération internationale est nécessaire pour faciliter la transition bas carbone à l'échelle mondiale. Aux transferts financiers évoqués plus haut, il faut ajouter des enjeux de partage de technologies (nord sud comme sud sud) comme des enjeux de coordination internationale des politiques de réduction des émissions, afin d'en renforcer l'efficacité et d'en limiter les effets négatifs (par exemple de délocalisation des activités les plus polluantes).

On notera que les barrières que l'on vient d'évoquer concernent de très nombreuses, sinon toutes les dimensions du développement. Si le changement climatique peut être une motivation supplémentaire pour les lever, les bénéfices devraient s'étendre au-delà de la seule question climatique.

”

La transition vers un monde zéro carbone implique des transformations rapides et profondes des modes de production et de consommation. Elle ne peut donc pas ne pas avoir des implications pour les trajectoires de développement de toutes les sociétés, implications que le rapport analyse en détail.



La transition vers un monde zéro carbone implique des transformations rapides et profondes des modes de production et de consommation. Elle ne peut donc pas ne pas avoir des implications pour les trajectoires de développement de toutes les sociétés, implications que le rapport analyse en détail.

D'un point de vue économique, tout d'abord, la littérature suggère que l'impact d'une réduction des émissions de GES reste en général limité, et qu'il dépend de la forme des politiques publiques qui sont mises en œuvre. Cet impact varie néanmoins beaucoup entre les pays, ceux dont les économies sont les plus dépendantes des secteurs intensifs en énergies fossiles étant potentiellement les plus fortement impactés.

De même, les conséquences nettes en emploi sont en général limitées, voire légèrement positives. Mais cette égalité comptable masque des situations très contrastées entre secteurs et régions dé-

pendants de biens et services intensifs en énergie et en carbone, qui perdent, et secteurs et régions basées sur des biens et services peu intensifs en carbone, qui gagnent. Gérer ces transitions est un enjeu majeur, en termes de formation comme d'aménagement du territoire.

Mais réduire les émissions de GES a aussi des bénéfices et peut aider à avancer vers la réalisation d'autres objectifs que se donnent les sociétés. Par exemple, réduire la part des véhicules thermiques en ville améliore la qualité de l'air et la santé, en plus de limiter les émissions, tout comme le fait de réduire les gaspillages alimentaires ou celui de passer vers des modes de transport plus doux.

Dans l'autre sens, avancer vers la réalisation d'autres objectifs de développement durable peut avoir des implications positives en termes de réduction des émissions. Par exemple, des politiques du logement visant à permettre aux ménages de se loger de manière abordable



et décente à proximité de leur lieu de travail limitent la demande en transport et, partant, les émissions de GES. Lever les obstacles à la réduction des émissions notamment en termes de financement, faciliterait aussi, on l'a vu plus haut, d'autres types de projets de développement.

Enfin, il ne faut pas oublier que réduire les émissions est destiné d'abord à limiter les risques associés au changement climatique. Comme l'ont rappelé les travaux du groupe II du GIEC, ces risques considérables, particulièrement aigus dans les pays du sud, augmentent avec chaque fraction de degré de réchauffement.

Pour conclure, il est important de rappeler que les rapports du GIEC sont des rapports globaux, qui ne peuvent aborder toute la diversité des situations nationales et locales. Une mise en contexte est donc nécessaire, mais les rapports fournissent un cadre d'ensemble précieux dans lequel il est important de piocher. Ce bref panorama ne fait qu'en survoler le contenu, mais on espère qu'il incitera le lecteur à s'y plonger de manière plus approfondie.

Photo :
Unsplash.com

”

[...] il est important de rappeler que les rapports du GIEC sont des rapports globaux, qui ne peuvent aborder toute la diversité des situations nationales et locales. Une mise en contexte est donc nécessaire, mais les rapports fournissent un cadre d'ensemble précieux [...]



DOSSIER

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : QUELLE PLACE POUR LES JEUNES ?

Photo :
Helmer Mehinto

Véronique Bordes

> Professeure des Universités en sciences de l'éducation et de la formation, Université Toulouse Jean Jaurès, UMR EFTS

Les questions de solidarité internationale et de développement durable, que l'on associe, ou pas, selon le contexte et les institutions qui décident de les prendre en charge, sont au cœur des réflexions actuelles. Elles sont aussi fortement investies par certains jeunes qui sont conscients que les conditions de leur avenir sont intimement liées aux pratiques actuelles.

Dans un entretien, Dominique Bourg¹ (2012) nous explique que la notion de développement durable occulte les réflexions critiques sur l'idée de croissance. En ce sens, il montre l'intérêt de la durabilité, posant la nécessité de penser la transition écologique.

1 Bourg, D. (2012). Transition écologique, plutôt que développement durable : Entretien avec. *Vraiment durable*, 1, 77-96. <https://doi.org/10.3917/vdur.001.0077>

Cette question est en lien étroit avec le principe 7 de Rio sur « la responsabilité commune mais différenciée » qui ouvre la dimension de solidarité internationale.

Qu'en est-il alors des jeunes ?

Dans le cadre du projet de recherche européen Mindchangers, RESACOO le Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale et les chercheurs de l'université Toulouse Jean Jaurès, UMR EFTS, ont réalisé une étude régionale pour la France. Ce travail, au-delà des résultats, soulève la question de l'accompagnement de l'engagement et de la participation des jeunes sur ces questions de transition, sans pour autant être dans des injonctions et de l'instrumentalisation. En effet, réfléchir l'accompagnement éducatif est la possibilité de penser la légitimité des jeunes à concevoir un projet de société en lien avec les questions de transition, en interrogeant leur rapport au pouvoir et leur place dans l'action publique. La participation comme action collective permet des initiatives militantes et

un mouvement spontané, les acteurs s'organisant pour atteindre leurs objectifs. Nous ne sommes pas dans une réorganisation des pouvoirs au sein de l'action publique. Le but affiché est de changer l'ordre social, de créer de nouveaux contre-pouvoirs. Les élus et les professionnels sont à la fois les initiateurs et les organisateurs du processus qui visera à faire participer les jeunes, sans toutefois les enfermer dans ces seules questions de transitions écologiques en lien avec la solidarité internationale. Participer doit permettre d'agir, de donner son avis. S'engager doit permettre de s'inscrire dans un processus plus long, même s'il est fait de trajectoires qui peuvent produire des bifurcations, l'engagement étant nourri d'expérimentations, de réflexions, de participations, portés par des valeurs qui vont se développer et s'affiner au fil du temps. Les jeunes ne doivent pas porter seuls les erreurs des générations précédentes, mais bien être accompagnés à développer ces transitions qu'il devient urgent de penser.

Témoignages de Sana et Valentin²

Qu'est-ce que l'engagement pour toi ?

Sana JEDDOU : L'engagement est à mon avis une responsabilité. C'est l'une des choses qui nous fait avancer dans la vie : peu importe qu'il soit personnel ou professionnel. Notre engagement est tout d'abord envers nous-même, puis dirigé vers autrui : il nous motive chaque fois à faire le meilleur pour évoluer.

Valentin MERONVILLE : L'engagement représente pour moi en premier lieu un état d'esprit, de conscience des problématiques sociales, environnementales, humaines, au sein des sociétés. Dans une perspective pratique, c'est participer à l'épanouissement des individus en société, à la protection de son environnement naturel et social.

D'après toi, quel est le rôle de la jeunesse dans les changements mondiaux ?

SJ : La jeunesse est l'avenir ! Elle a un rôle très important dans les changements mondiaux, et cela se manifeste dans la digitalisation comme dans la création d'entreprises. Nous devons croire en la capacité des jeunes à pouvoir changer les comportements et à donner un nouvel élan au monde.

VM : Il est essentiel que la jeunesse puisse jouer un rôle politique, en réponse aux nombreux changements et crises, et face à l'insuffisance des actions menées par les gouvernements. Avec le programme Génération Climat de la fondation pour la Nature et l'Homme (FNH), le CIDEV a par exemple multiplié les actions de plaidoyer au Bénin, afin d'interpeller les décideurs et de permettre aux jeunes de participer aux prises de décisions sur le territoire, pour lutter contre le changement climatique.

A la lumière de ton expérience personnelle, penses-tu jouer un rôle dans les transitions (alimentaire, écologie, numérique, énergétique ...) ? Peux-tu détailler un peu, avec un exemple de projet dans lequel tu es / as été impliqué.e ?

SJ : A travers mon expérience dans l'audiovisuel et par mon implication dans le projet visant à relancer l'intérêt pour l'environnement et l'agroécologie dans la cité de la Gavotte Peyret (Septèmes-les-Vallons), je peux dire que je joue un rôle important dans le développement et le changement. Nous travaillons à faire revivre la relation entre l'homme et la nature en représentant les arbres par des panneaux d'identification ainsi qu'en créant un livret éducatif et représentatif pour les écoles.

VM : Le modèle du CIDEV est centré sur une ambition sociale et des valeurs humanistes, avec la conviction que le changement de pratique passe par un renouvellement des modèles de coopération et du système d'aide, dictés par des politiques internatio-



La jeunesse [...] a un rôle très important dans les changements mondiaux.

nales inadaptées, à tendance ethnocentriste. En réponse, l'approche interculturelle du CIDEV permet de croiser différentes conceptions des transitions, et vient bonifier nos projets initiés, à l'instar de notre Programme de Renforcement de capacités des Associations pour un Développement local [PARADEL], en Afrique de l'ouest, dédié à la valorisation et structuration des initiatives locales.

Est-ce que ton expérience de volontariat a un impact / a eu un impact sur ton engagement ?

SJ : En tant que jeune volontaire en service civique qui a quitté son pays pour vivre une expérience riche et différente, mes engagements sont à la fois professionnels et personnels. Cette expérience est autant une grande responsabilité qu'une phase de changement dans mon parcours.

VM : Mon expérience de volontariat, en tant que chargé de programme dans une association au Bénin (CREDI-ONG), m'a permis de me familiariser avec les différents enjeux du développement durable et de la coopération. La découverte de l'engagement associatif et de la gestion de projet m'a inspiré dans la création du CIDEV, puis dans la mise en œuvre de notre premier programme officiel en 2020, année depuis laquelle nous sommes lauréats du Programme Génération Climat de la FNH.

² Sana JEDDOU, 25 ans est Volontaire en service civique de réciprocité au centre social la Gavotte Peyret à Septèmes-les-Vallons. Elle est en licence professionnelle écriture et analyse cinématographique et audiovisuel d'Agadir (Maroc)

Valentin MERONVILLE, 29 ans, est Président et fondateur du CIDEV de Marseille (France)



DOSSIER

DE L'ASSAINISSEMENT INFORMEL À L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF FORMALISÉ

Photo :
Toubou, Sénégal /
Jean-Marie Tétart

Jean-Marie Tétart

> Yvelines Coopération
internationale et développement

Maire de Houdan (Yvelines) et Président de la Communauté de communes du Pays Houdanais. Il préside actuellement le réseau « Yvelines Coopération internationale et développement » (YCID).

Au Forum Mondial de l'Eau, puis à Africités, YCID a porté un plaidoyer pour la reconnaissance de l'assainissement non-collectif comme solution durable pour les collectivités locales africaines et sa prise en compte par la coopération décentralisée.

Pourquoi est-ce important pour vous d'être présent au Forum mondial de l'eau ?

C'est important à la fois en tant que Président d'YCID et en tant qu'élu local impliqué dans la coopération décentralisée.

La question de l'eau occupe une part prépondérante dans les projets soutenus par les acteurs yvelinois, que ce soit au niveau des usages agricoles, de la lutte contre les inondations ou à celui de l'accès à l'eau potable. Mais la priorité donnée à l'eau potable n'est pas pertinente si elle n'analyse pas aussi les questions d'assainissement. Avec le changement climatique, dans certaines régions, le stress hydrique amènera à la diminution des réserves d'eau. Il est impérieux de les protéger, en limitant toute forme de contamination afin de garder une potabilisation économiquement envisageable. L'assainissement est aussi une priorité pour la santé et la dignité humaine. Et il convient que les projets de coopération décentralisée et de solidarité internationale la prennent de plus en plus souvent en compte.

Ce constat a amené YCID à s'allier à des partenaires africains pour réaliser des études de cas sur la situation de l'assainissement dans différents pays africains. Une évidence est à retenir : en Afrique, une part importante de la population n'a toujours pas accès à des toilettes à domicile ou dans les lieux publics, et seule une très faible propor-

tion de la population a accès à un assainissement collectif dont l'efficacité n'est par ailleurs pas satisfaisante. Le développement de l'assainissement collectif avec des tuyaux et des stations d'épuration reste donc lointain. Est-il souhaitable ou envisageable ? Je n'en suis pas certain. Aujourd'hui, c'est bien l'assainissement non-collectif informel qui est la réalité sur le terrain et c'est cet assainissement-là qui doit être reconnu, pris en compte et organisé de manière formelle.

C'est cette position que nous avons portée au sein du Forum Mondial de l'Eau et elle y a trouvé un écho réel.

Pourriez-vous définir ce qu'est l'assainissement non-collectif ?

Tout le monde connaît le tout-à-l'égout : toutes les eaux de la maison sont raccordées à une canalisation collective qui les transporte jusqu'à une station d'épuration. Ces dispositifs complexes et coûteux sont pris en charge par les collectivités locales.

Dans le cas de l'assainissement non-collectif (ou autonome), on remplace le tuyau par un camion. L'amont reste le même : c'est à dire qu'il faut des toilettes à la maison et dans les lieux publics. Mais les excréta, les eaux usées, ne se retrouvent pas dans un réseau de canalisations. Au contraire, on les recueille et on les traite dans des systèmes autonomes dont il faut régulièrement évacuer les boues. On remplace donc les canalisations collectives par des flottes de camions qui les transportent vers des stations de traitement et de valorisation.

Quelles conditions sont nécessaires pour assurer cette transition vers un assainissement non-collectif formalisé ?

Dans nos actions de coopération, l'urgence c'est de formaliser ce mode d'assainissement et de l'organiser sous la forme d'un service public local d'assainissement non-collectif. De la même manière qu'on ne construit plus de puits sans s'occuper de l'organisation de la distribution et de la gouvernance villageoise ou municipale, il ne faut pas se contenter de construire

quelques latrines par-ci par-là. La réalisation de ces équipements doit immédiatement être accompagnée d'une réflexion sur la gestion locale de l'ensemble de la filière.

Le défi, c'est d'abord de mettre des toilettes là où il n'y en a pas (classiques avec de l'eau, ou bien latrines sèches). Ensuite, il faut organiser une filière de flottes de camions-vidangeurs modernes avec des tarifs fixés, régulés et acceptables par les populations. Enfin, il faut créer un maillage d'équipements de traitement et de valorisation de ces matières en limitant les distances de transport. C'est faisable à moyen terme et c'est à la portée des collectivités locales africaines!

Pourquoi les collectivités locales sont-elles mieux à même de défendre ce nouveau paradigme ?

Parce qu'elles sont proches du terrain, et qu'elles peuvent, plus facilement que les Etats, faire un inventaire de la situation locale presque maison par maison, concession par concession, engager des actions de sensibilisation de la population et de contrôle des installations. Elles peuvent ensuite, souvent dans un cadre intercommunal, et en partenariat avec le secteur privé et les différents acteurs de coopération internationale, mettre en place des moyens de collecte, de traitement et surtout de valorisation des boues de vidange. Il n'y a pas besoin de réunir des sommités intellectuelles et scientifiques pour conduire cette évolution. Il faut faire confiance aux collectivités territoriales qui auront du bon sens pour mettre en place ces services.

Quelle place pour la coopération décentralisée dans ce débat ?

Le défi c'est d'accompagner les collectivités territoriales africaines dans la mise en place de SPANC. Ce défi doit être pris en compte par les organisations de coopération décentralisée au travers de l'ensemble des intercommunalités qui portent obligatoirement l'assainissement non collectif et peuvent mobiliser le 1% Oudin Santini.



Il faut surtout considérer qu'investir dans ce secteur est rentable.

Mais cette préoccupation doit aussi être portée par les associations de la diaspora qui interviennent souvent en faveur de la construction de latrines. Il faut surtout considérer qu'investir dans ce secteur est rentable. Les produits issus de l'assainissement peuvent avoir une haute valeur ajoutée en matière agronomique et énergétique.

Pour porter ce plaidoyer, YCID bénéficie du soutien et du partenariat de Cités et Gouvernements Locaux Unies Afrique (CGLU-A), de l'Association Africaine de l'Eau (AAE), du Partenariat Français pour l'Eau (PFE) et du Programme Solidarité-Eau (pS-Eau). Dans le cadre du Sommet Africités, il a été proposé, au sein de CGLU-A, la mise en place d'un réseau des maires pour l'assainissement non collectif. Nous espérons que la DAECT (Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, au sein du MEAE), les agences de l'eau, l'AFD (Agence française de développement) et CUF (Cités Unies France) puissent œuvrer au déploiement de la coopération décentralisée dans le domaine de l'assainissement.

Forums mondiaux de l'eau

Les Forums mondiaux de l'eau ont lieu tous les 3 ans. Ils réunissent l'ensemble des acteurs publics et privés de l'eau et de l'assainissement à l'échelle internationale. Ils sont co-organisés par le Conseil mondial de l'eau et par le pays d'accueil. En 2022, le Forum avait lieu au Sénégal, et portait sur la sécurité de l'eau et l'assainissement. Il était surnommé le forum des solutions.



TRIBUNE

DOMINIQUE POTHIER

UNE TERRE EN COMMUN À PARTAGER ET À PROTÉGER !

—
Photo :
Gérard Louis

Député de Meurthe-et-Moselle depuis 2012 (ndlr : au moment de l'écriture de cet article), Dominique Potier est membre de la commission des Affaires économiques et président du groupe d'études « Objectifs de développement durable ». Il a un parcours de 25 ans dans le monde du travail et de l'entreprise. À partir de la ferme familiale, il a notamment créé avec des associés, une coopérative agricole convertie en bio. En 2001, il devient maire de son village, Lay-Saint-Rémy et s'investit dans la création des premiers outils de développement du Pays Terre de Lorraine. En 2008, il devient président de la Communauté de Communes du Toulois.

Élu député en 2012, il a fait le choix de démissionner de ses autres mandats. Avec la société civile, il est en première ligne dans les combats pour la justice au quotidien et pour une mondialisation plus humaine. Il a notamment été rapporteur de la loi sur le devoir de vigilance des multinationales. Auteur du rapport « Ecophyto 2 » en 2015, il est particulièrement investi sur les questions d'agroécologie et de foncier

agricole (partage et protection des terres agricoles).

Dominique Potier est par ailleurs fondateur du laboratoire d'idées humaniste « Esprit Civique » parrainé par Jacques Delors. Alors qu'un tiers des agriculteurs en France prendra sa retraite dans la décennie à venir, le renouvellement des générations est vital pour assurer la sécurité et la qualité de notre alimentation, produire de la valeur ajoutée économique et environnementale dans l'agriculture et aménager l'ensemble du territoire.

Cette priorité nationale repose sur un outil majeur : la régulation du marché foncier. Les règles qui le régissent doivent rendre possible la liberté d'entreprendre pour tous et garantir l'usage du foncier comme celui d'un bien commun dans la durée. Une politique des structures responsable doit privilégier le facteur humain par rapport au jeu des capitaux, favoriser la diversité au détriment des monopoles. C'est le sens du « pacte foncier » qui, depuis les années 1960, établit un équilibre entre la propriété et

le travail, et unit la France à son terroir.

Fondée sur la dérive individualiste de la course à l'agrandissement, un relâchement du contrôle administratif, des failles législatives et l'arrivée de fonds spéculatifs à partir de 2008, une libéralisation est à l'œuvre dans notre pays depuis plus d'une décennie. L'enrichissement de quelques-uns se traduit par une fragilisation économique collective et les spécialisations excessives qui en découlent ont des effets négatifs sur le plan agronomique.

Notre conviction profonde est qu'il n'y aura pas d'agroécologie sans relève et qu'une relève est impossible sans une politique foncière juste. L'interaction entre la structure de la propriété foncière et les concentrations d'usage montre le lien entre l'accaparement et l'appauvrissement de nos sols et de notre société. Le caractère tragique des enjeux climatiques et de biodiversité enjoint la puissance publique de prendre des mesures radicales pour combattre l'accaparement. Notre pays a besoin d'outils nouveaux et surtout d'une boussole.

Contrairement à d'autres politiques publiques agricoles, le foncier est une politique « mère » pour l'économie des ressources. Renoncer aux régulations ou les réinventer, nous avons un devoir de vérité : ici comme pour les paysannes du Sud, notre société doit choisir entre la marchandisation des terres et une renaissance rurale.

Edgard Pisani, grand architecte des politiques foncières modernes faisait déjà figure d'éclaircur en 1979, déclarant : « Le maintien des biens de la nature parmi les biens marchands nous conduira à l'accélération des phénomènes me-

naçants dont nous sommes déjà les témoins. »

Le combat législatif que nous avons entamé dès 2013 avec une poignée de parlementaires s'apparente à un parcours du combattant ! Deux propositions de lois, des dizaines d'amendements sur divers véhicules législatifs et deux censures du Conseil Constitutionnel... Ce parcours patient en dialogue avec l'ensemble de la société civile n'a permis in fine que des avancées partielles, laissant des brèches béantes. C'est le cas notamment du détournement du travail à façon et de celui du droit des sociétés qui demeurent des angles morts des régulations attendues.

En 2017, à l'aube d'un nouveau mandat législatif, une vision élargie et renouvelée de ce combat s'est imposée. Par une mission d'information parlementaire, nous avons alors dressé un état des lieux et jeté les bases d'une grande loi foncière pour le XXI^e siècle. Face au silence du Gouvernement interpellé à de nombreuses reprises nous avons engagé ce qu'il convient d'appeler une bataille culturelle en sensibilisant l'opinion publique et en constituant une large coalition tant sur le plan politique qu'au sein de la société civile.

C'est le sens du livre co-écrit avec Benoît Grimonprez et Pierre Blanc « La terre en commun, Plaidoyer pour une justice foncière » afin de mettre en perspective ce combat dans l'histoire du droit rural et les géographies paysannes du monde.

C'est le sens enfin du colloque organisé 2019 à l'Assemblée Nationale qui a réuni 300 participants avec des intervenants tels que Valérie Masson-Delmotte, membre du GIEC et Olivier de Schutter, rapporteur spécial de l'ONU, et à l'issue duquel 18 organisations syndicales, environnementales et territoriales ont pris un engagement commun. Cet engagement a pris la forme d'une charte présentée collégialement au Salon International de l'Agriculture en février 2020.

À l'été 2020, au vu du calendrier parlementaire, nous avons dû faire le constat d'un mandat perdu pour

l'adoption d'une grande loi foncière. Par réalisme avait alors été partagée l'idée d'un cycle législatif en deux temps. L'« Acte I » aurait pour principal objectif de poser un « garrot » aux principales dérives aux conséquences irréversibles, « l'Acte II » étant une loi systémique à inscrire à l'occasion du débat présidentiel dans l'agenda de la prochaine mandature. L'« Acte I » s'est finalement concrétisé par une loi sur l'encadrement du phénomène sociétaire avec des outils, qui, à mon sens, risquent de créer des effets inverses à ceux poursuivis en s'écartant du droit commun et en créant de toute pièce de nouveaux mécanismes permettant de contourner les contrôles.

Au final et jusqu'au bout, nous portons l'ambition d'une grande loi foncière pour lutter efficacement contre l'accaparement des terres, qui soit à la hauteur de l'enjeu du renouvellement des générations, et intègre une dimension internationale visant, au vu des enjeux climatiques, à protéger les paysannes du Sud contre la prédation des puissants sur les terres arables.

”

[...] nous portons l'ambition d'une grande loi foncière pour lutter efficacement contre l'accaparement des terres, qui soit à la hauteur de l'enjeu du renouvellement des générations, et intègre une dimension internationale visant, au vu des enjeux climatiques, à protéger les paysannes du Sud contre la prédation des puissants sur les terres arables.

”

Cette priorité nationale repose sur un outil majeur : la régulation du marché foncier.

Composante essentielle du 13e Objectif de Développement Durable et cible principale des Accords de Paris signés en 2015 par 195 pays, la neutralité carbone doit être atteinte d'ici 2050 pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C au-dessus du niveau pré-industriel ; seuil critique fixé par les experts du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat).

La neutralité carbone constitue un enjeu à la fois territorialisé et globalisé pour lequel il faut répondre par une véritable coopération internationale. Afin d'opérer cette transition énergétique, plusieurs leviers doivent être activés : renforcer l'utilisation d'énergies renouvelables, réduire drastiquement les émissions mondiales de CO2 et investir dans le développement de puits de carbone pour capter les émissions qui restent incompressibles.

Industrie et construction
19%

Autre
16%

Transports
24%

Pr
d'
41

Répartition des émissions de CO2 dans le monde par secteurs

LA NEUTRALITÉ CARBONE
UNE ÉTAPE NÉCESSAIRE
À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
INTERNATIONALE

2050

3



AGIR

Compenser les émissions

Réduire les émissions

Développer les puits de carbone

Aider les autres organisations à se décarbonner

Investir dans la transition écologique en soutenant des projets bas-carbone sur son territoire mais également par des appuis financiers, techniques et opérationnels à l'international

Réduire ses émissions directes et indirectes

COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'adaptabilité doit être prise en compte dans ce système global : tous les territoires ne sont pas confrontés aux mêmes problématiques (situation géographique, modèle social et de gouvernance, niveau de richesse, etc.)

COMPRENDRE

Neutralité carbone : État d'équilibre entre les émissions nettes de CO₂ et leur élimination de l'atmosphère, lorsque les deux actions sont d'origine anthropique.

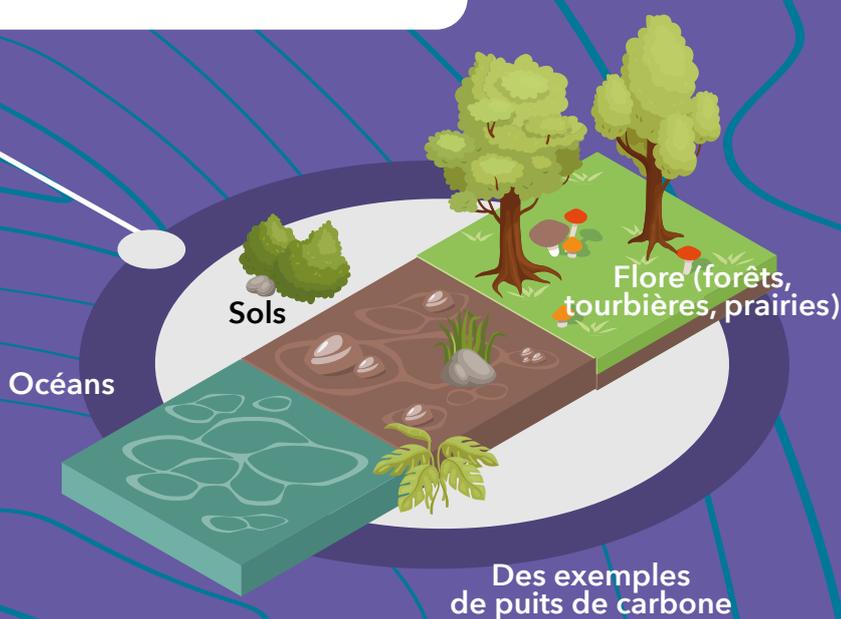
Processus de compensation : ensemble d'actions visant à neutraliser les émissions de CO₂ par leur séquestration grâce à des puits de carbone

Processus de réduction : ensemble d'actions visant à éviter au maximum de nouvelles émissions de CO₂.

Puit de carbone : système qui joue un rôle essentiel de régulation en absorbant plus de CO₂ qu'il n'en émet. Ces réservoirs, naturels ou artificiels, ne sont pas invincibles et présentent des dangers pour les hommes et la biodiversité (incendies, explosions, perturbation des terres et océans, etc.)

Production
électricité
%

LE CARBONE,
UN ÉLÉMENT
INDISPENSABLE POUR
L'ÉCOLOGIQUE



MESURER

Étape incontournable dans une démarche de décarbonation, la mesure régulière de l'ensemble des émissions d'une organisation est même une obligation légale pour les entreprises de plus de 500 salariés.

Comment faire ? S'appuyer sur des méthodologies et des outils reconnus : ISO 14064/14069, Bilan Carbone®, Bilan GES réglementaire, GHG Protocol, etc.

A quoi sert l'audit des activités ?

- A identifier les efforts à fournir
- A se fixer des objectifs de réduction d'émissions de CO₂
- A déterminer ou ajuster sa politique de développement durable





INTERVIEW

Photo :
Campus AFD

AFD : FAIRE ÉVOLUER L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Sarah Marniesse

> Responsable du campus de l'Agence Française du Développement (AFD)

”

[...] il est crucial aujourd'hui d'être dans une posture d'écoute, de collaboration et d'entraide, pour produire ensemble des pensées, des récits et des solutions.

Pour contribuer à la nécessaire transition écologique et sociale, l'AFD envisage-t-elle une évolution de l'aide publique au développement et de sa propre organisation ?

Le contexte nous oblige à repenser nos modes d'actions parce qu'au Nord comme au Sud, on doit inventer un développement durable et que personne n'a la solution. Ce qui est recherché, ce n'est pas le développement synonyme de croissance, même maîtrisée, mais de nouveaux modèles de développement en commun. De vraies postures de coopération et de nouvelles manières de faire doivent permettre de penser et de produire des solutions ensemble.

Il est important pour cela de pouvoir mobiliser tous les savoirs, d'où qu'ils viennent, y compris ancestraux. Et en outre, on a besoin de récits pour se projeter, y compris ceux issus de cosmologies éloignées des nôtres.

C'est d'autant plus urgent que la France a été interpellée au nouveau sommet Afrique France en octobre 2021: les termes de « développement » et « d'aide » ne sont plus acceptés aujourd'hui au Sud et il est urgent de sortir de cette posture et de ces relations asymétriques. Même s'il y a toujours un besoin de solidarité internationale, il est crucial aujourd'hui d'être dans une posture d'écoute, de collaboration et d'entraide, pour produire ensemble des pensées, des récits et des solutions.



Comment le Campus AFD y contribue-t-il ?

Le Campus AFD cherche à réinventer la formation pour qu'elle devienne un moyen de s'encapaciter, d'acquérir des compétences indispensables au changement, et pas un formatage : « On ne forme pas mais on déforme ». Le postulat est qu'on doit travailler sur la façon de sortir tous ensemble de nos schémas mentaux qui sont limitants, grâce au dialogue et à l'échange pour essayer d'imaginer un monde différent.

Le Campus a donc adopté deux démarches principales :

- La recherche de nouvelles pédagogies fondées sur l'écoute, les émotions, l'action et sur la co-création. Grâce à ces méthodes, on apprend ensemble, on apprend sur soi, sur les autres, pour devenir ensemble des acteurs des transitions. L'objectif est de nous mettre sur des chemins de créativité. Ainsi on peut construire des récits collectifs qui donnent envie d'ouvrir le présent et d'aller vers des futurs différents.
- La deuxième démarche du Campus est d'accompagner des rencontres permettant de partager de la pensée, des bonnes pratiques, des besoins : un colloque rassemblant des tiers lieux du Nord et du Sud a par exemple été organisé récemment. Le Campus anime ces temps d'intelligence collective et de dialogue entre le Nord et le Sud sur des thé-

matiques importantes pour réinventer ensemble nos manières d'être au monde.

Pouvez-vous nous parler des parcours développés par le Campus AFD ?

Trois grands types de parcours ont été développés :

1. Des parcours pour appréhender la complexité du monde et être inspiré pour naviguer dans cette complexité : c'est par exemple au travers des vidéos « Des nouvelles de demain ». Des personnalités inspirantes du Nord et du Sud nous font toucher du doigt la complexité et par leurs récits, nous font aller dans des directions inédites et importantes pour construire demain.
2. Des parcours autour des nouvelles compétences à acquérir : pour développer la créativité, le leadership conscient, la prospective positive. Typiquement le parcours Sahélien. ne.s.2040 est destiné à des personnalités du Sahel, et les accompagne pour sortir des imaginaires qui limitent, négatifs, pessimistes. Il ne faut pas nier les difficultés mais ce parcours permet d'explorer des voies pour garder la main sur son destin et retrouver l'envie de construire des futurs différents.
3. Enfin, des parcours thématiques : par exemple sur le développement urbain durable, le parcours aborde des compétences techniques (gestion d'une municipalité, de la planification, etc...) et aussi les nouvelles postures nécessaires pour faire la ville ensemble. On y travaille à partir de la fabrique spontanée de la ville, à l'écoute des habitants pour construire leur cadre de vie. Ces parcours travaillent sur les savoirs, les savoir-faire, et les savoir-être pour aborder la complexité, et la nécessité de travailler en interdisciplinaire.

Le digital a été beaucoup développé mais les moments de rencontres sont également fondamentaux : ensemble, les projets sont peaufinés en commun,

des communautés se créent et peuvent perdurer sur leurs territoires.

Pour finir, le Campus développe de plus en plus l'implantation de parcours dans des universités et des collectifs au Sud, actuellement avec l'Université Senghor et avec l'université Mohamed VI.

Comment ce travail de réflexion et d'influence va-t-il se poursuivre dans les mois à venir ?

Le Campus se veut un laboratoire d'innovation pédagogique : en mettant en place des pilotes puis en recherchant des partenaires et des financements pour un passage à l'échelle.

De plus, ces démarches sont progressivement incluses dans des projets opérationnels, portés par l'ensemble du groupe. Par exemple, le Campus AFD accompagne des agences de l'AFD à se placer dans des dynamiques de « territoires apprenants » avec les bénéficiaires.

L'approche du Campus AFD est aujourd'hui reconnue en interne car elle répond à un vrai besoin, et elle a toute sa place dans la mission que résume ainsi le DG Rémy Rioux : être « du côté des autres », ensemble, avec de nouvelles manières d'être et de faire.



Le Campus se veut un laboratoire d'innovation pédagogique : en mettant en place des pilotes puis en recherchant des partenaires et des financements pour un passage à l'échelle.



DOSSIER

Photo :
unsplash.com

1% SOLIDAIRES : UN LEVIER D'ACTION POUR LES COLLECTIVITÉS !

L'accès pour toutes et tous aux services essentiels, soit à l'eau et à l'assainissement, à un approvisionnement en énergie fiable et à un service de gestion des déchets sûr, constitue un enjeu de coopération internationale au travers des Objectifs de développement durable (ODD). Des dispositifs permettent aux collectivités françaises d'engager des moyens et de l'expertise avec l'aide d'ONG pour contribuer à répondre collectivement à ces enjeux. Un programme national porté par des réseaux multi-acteurs promeut ces dispositifs et accompagne les acteurs à s'en saisir.

Du fait de leurs compétences territoriales, les collectivités et les intercommunalités disposent d'une expertise indéniable dans le secteur des services essentiels. Le cadre juridique s'est progressivement structuré pour leur permettre de consacrer une partie de leurs ressources et compétences à des projets de solidarité internationale.

Les collectivités territoriales disposent de plusieurs dispositifs pour s'engager en faveur des services de essentiels et notamment les 1 % Eau, Energie et Déchets.

Si chacun de ces dispositifs dispose de règles spécifiques, ils ont une philosophie commune : créer des mécanismes de financement solidaire. Ils permettent aux collectivités de consacrer jusqu'à 1 % de leurs recettes propres issues de ces trois secteurs au soutien de

porteurs de projets de leur territoire ou à des actions de coopération décentralisée. Cependant, la logique sectorielle des 1 % ne favorise pas l'adoption d'une vision intégrée des services de base. Chaque dispositif reste ainsi cloisonné, avec ses propres règles, sa propre assiette, son propre écosystème d'actrices et d'acteurs. Or, il est nécessaire de passer d'une approche sectorielle à une approche intégrée du fait de l'interdépendance de ces services : l'accès à l'énergie est un facteur clé pour pérenniser l'accès à l'eau potable, l'assainissement dans les petites et grandes agglomérations ne peut se concevoir sans agir sur la problématique des déchets solides et la valorisation des déchets peut constituer une source d'énergie renouvelable.

Les 1% solidaires : un programme au service des initiatives des acteurs

Face à ce constat, un consortium de réseaux thématiques et régionaux porte un programme visant à favoriser une approche transversale entre ces dispositifs pour croiser ces trois champs d'actions.

Le programme vise à apporter une cohérence intersectorielle entre les actrices et acteurs des services essentiels et à les mobiliser sur la réalisation des ODD. Ainsi, les RRMA, avec l'appui des réseaux thématiques, proposent un accompagnement de proximité au travers :

1. D'un accompagnement des acteurs pour le montage de projets intégrés dans les trois secteurs
2. D'une mise en réseau des porteurs de projet et des professionnels
3. De la valorisation des dispositifs et des projets intégrés innovants
4. De l'animation de quatre groupe pays autour des 1% solidaires : Madagascar, Sénégal, Togo, Burkina Faso
5. De publication de ressources à destination des collectivités et associations

Vous êtes une collectivité, comment s'engager ?

Les collectivités peuvent mobiliser les 1% Solidaires de plusieurs manières. Elles peuvent par exemple, dans le cadre de projet de coopération décentralisée, s'engager financièrement et mettre à disposition leur expertise. Elles peuvent également



Les collectivités territoriales disposent de plusieurs dispositifs pour s'engager en faveur des services de essentiels et notamment les 1 % Eau, Energie et Déchets.

appuyer les initiatives des acteurs de leur territoire dans les domaines ciblés en créant un fonds dédié.

Vous êtes une association ? Mobilisez votre collectivité !

Plus de 90 % des projets des collectivités impliquent l'intervention d'ONG, depuis la fourniture d'expertise jusqu'à la réalisation intégrale des projets. Ainsi, même si la mise en place de ces dispositifs dépend d'une volonté politique, les forces vives des territoires (OSC, entreprises, ou autres) peuvent également prendre le sujet en main et en discuter avec les élus locaux.



Pour en savoir plus, contactez votre réseau régional !

Le programme 1% solidaires

Durée : 2021-2024

Montant : 1 million € majoritairement financé par l'AFD et l'ADEME

Le consortium :

- pS-Eau, créé en 1984, est le réseau multi acteurs œuvrant pour l'accès universel à l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, il promeut depuis sa création le 1% eau.
- AMORCE, créé en 1987, est un réseau de collectivités offrant un partage d'expériences et un accompagnement. Il est pilote du 1% déchets et sensibilise les collectivités à ce dispositif.
- CICLE, créé en 2015, est un réseau multiacteurs de coopération en matière de climat et d'énergie. Il contribue à animer les dynamiques autour du 1% énergie.
- La CIRMA, créée en 2019, structure le dialogue entre 13 réseaux régionaux multiacteurs. Dans le cadre de ce programme, 5 RRMA sont partenaires : So-Coopération (Nouvelle-Aquitaine), Lianes Coopération (Hauts-de-France), Centraider (Centre Val de Loire), BFCL (Bourgogne-Franche-Comté) et Gescod (Grand-Est).



DISPOSITIF

Visuel :
Centraider

LE PROGRAMME EXPLOR EXPERTISE LOCALE ET RÉSEAU DE L'INTERNATIONAL

Le programme EXPLOR est un nouveau d'appui aux projets de coopération internationale et de développement. Il bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, du FONJEP et d'un appui de France Volontaires. Il est mis en œuvre par quatre réseaux : Pays de la Loire Coopération Internationale, Lianes Coopération Internationale, Centraider et RESACOOOP.

RESACOOOP a intégré ce programme depuis le 1er janvier 2023, avec l'objectif de permettre à des associations de notre territoire de bénéficier de missions d'expertise sur leurs projets. Ce sont des missions courtes (7 à 15 jours) qui mobilisent des experts du secteur public ou privé sur des projets à dimension internationale.

Grâce à EXPLOR, RESACOOOP peut élargir sa mission d'accompagnement en permettant :

- ▶ aux associations de se développer en créant de nouvelles synergies en région. Les partenariats peuvent être amenés à se renouveler !
- ▶ à des salariés et fonctionnaires de mettre leur expertise au service d'un projet de solidarité internationale.

Les experts partent comme volontaires, dans le cadre d'un congé solidaire ou d'une mise à disposition, c'est du Volontariat d'Echanges et de Compétences (VEC). Ils bénéficient également d'une formation préalable au départ. C'est un réel plus, pour comprendre les enjeux des pays du Sud et adapter son expertise à un contexte interculturel.



Vous souhaitez prendre part au programme EXPLOR ?

Il vous suffit de prendre contact avec RESACOOOP pour échanger sur vos besoins et attentes.

▶ + d'info : www.resacoop.org/explor-dispositif





DISPOSITIF

NOUVELLES COALITIONS D'ACTEURS DANS LES SECTEURS EAU ET ASSAINISSEMENT EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Visuel :
© Borgogniols /
123RF
RAuRA

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, ont (re)lancé en 2022 un appel à projets à destination des acteurs de l'eau et de l'assainissement. Il vise à favoriser l'émergence de nouvelles coalitions d'acteurs entre collectivités, ONG et entreprises pour promouvoir des solutions innovantes et adaptées face aux besoins en Afrique francophone. Cet appel à projets répond aux Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030, et notamment à l'ODD 6. Il est amené à être réouvert régulièrement d'ici fin 2024.

Mettre en avant les complémentarités des différents acteurs permet de rapprocher les acteurs économiques de ceux du développement. Il est alors possible de parvenir à des solutions à la fois innovantes et pertinentes à mettre en œuvre sur la durée : de véritables vecteurs de la transition !

L'EXEMPLE DU PROJET D'ADOS

Projet de Renforcement du secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal – département de Dagana

ADOS a développé un partenariat avec l'entreprise SURTEC pour améliorer l'accès à l'eau potable grâce à l'énergie solaire dans la commune de Bokhol.



Région de Saint-Louis/ Département de Dagana (communes de Bokhol et Gaé)

Ce partenariat permet donc de s'appuyer sur l'expérience de montage de projet de l'association et l'appui technique de l'entreprise avec un diagnostic technique des installations des sites de production et de distribution de l'eau potable.

Le projet cherche également l'implication des citoyens de la commune à la gestion et à la gouvernance des installations. Il y a donc tout un volet sensibilisation pour une utilisation autonome des infrastructures.



Partenaires du projet

ADOS, chef de file
Entreprises françaises : SURTEC,
GRUNDFOS

Autres : ASUFOR, Association locales des Usagers >
Services techniques (DRH, DRA, Services d'hygiène)



Le Département de Dagana compte
40 ouvrages hydrauliques
dont 29 unités de potabilisation,
8 forages humains
et 3 forages pastoraux.

En savoir plus

► https://coexist.cite-solidarite.fr/app/uploads/2023/01/2212_projet-RENSEAD.pdf

Restez connectés !

Les partenaires de l'AAP : Région Auvergne Rhône Alpes, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse, COexist, le pS-Eau et RESACOOOP organisent tout au long de l'année des temps d'échanges et de rencontres en lien avec cet appel à projet, ils favorisent les rencontres entre les ONG et les entreprises pour mieux répondre aux besoins, et partager autour de la thématique.

En savoir plus sur l'appel à projets Coalitions d'acteurs :

► www.auvergnerhonealpes.fr/aides/AAP-Eau

► www.resacoop.org/appe-projet/aap-soutenir-les-nouvelles-coalitions-dacteur-en-afrique-francophone



DISPOSITIF

RECITAL ODD UN PROJET POUR « RENFORCER L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE SUR NOS TERRITOIRES PAR UNE APPROCHE LOCALE »

Le programme RECITAL est financé par l'AFD et porté par la CIRMA (Conférence Interrégionale des RRMA). Il est mis en œuvre par treize réseaux régionaux (tels que RESACOOP) sur l'ensemble du territoire français.

L'objectif est de mobiliser les acteurs du territoire pour faire de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) en mettant en lumière les objectifs de développement durable. Pour toucher les différents départements, RESACOOP a travaillé de concert avec les RDJSI (Réseaux Départementaux Jeunesse et Solidarité Internationale).

Les bénéficiaires ont été doubles : les acteurs de solidarité internationale ont pu créer des partenariats avec des structures jeunes ; les projets portés par ces « binômes » ont permis aux jeunes de vivre une première expérience engagée.

Les réseaux départementaux Jeunesse et Solidarité Internationale sont en charge de faire des formations à l'ECSI, d'organiser des temps de rencontre et d'accompagner les porteurs de projet. Ils sont au nombre de 5 :

- ▶ ADOS et Romans International en Ardèche et Drôme;

- ▶ Le SCD, animateur du RESOLIDAIRE 69, dans l'Ain et le Rhône;

- ▶ l'UFCV de la LOIRE, animateur du réseau L'moji, dans la Loire et la Haute-Loire

- ▶ les Francas de l'Isère animateurs du RJSI 38 en Isère.

Pour les départements de l'Ouest de la région : Allier, Cantal, Haute-Savoie, Puy-de-Dôme, notre partenaire ANIS étoilé propose un cycle de formation, tandis que RESACOOP assure l'accompagnement des acteurs et de leurs projets.

RECITAL offre un programme complet de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs régionaux à travers des webinaires, des rencontres, des formations et des ressources sur les ODD et l'ECSI.

En savoir plus le projet :
▶ www.resacoop.org/recital-odd

RETOUR SUR RECITAL 1 2020-2021

 72 Structures impliquées	 27 projets financés
 7 départements	
 920 jeunes de moins de 25 ans mobilisés	
 70 000€ de subvention au total	

VOLONTARIAT

WELCOME VOLUNTEERS UNE JOURNÉE POUR VALORISER L'ENGAGEMENT DES VOLONTAIRES EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

RESACOOP, avec le soutien de la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) et leurs partenaires ont organisé la journée Welcome Volunteers le 5 décembre 2023. Cet événement a réuni près de 70 volontaires internationaux de 25 nationalités ainsi que les structures qui les accompagnent pour une journée d'interconnaissance, de partage de compétences et d'échanges.



Les objectifs de cette journée?

- ▶ Permettre aux volontaires européens et internationaux présents sur notre territoire de se rencontrer et d'échanger, au delà des dispositifs auxquels ils participent.
- ▶ Valoriser les compétences acquises à l'occasion de leur expérience de volontariat, notamment les «soft skills» (savoir-être, compétences psychosociales, compétences relationnelles...)
- ▶ Favoriser la rencontre entre les structures d'accueil et les acteurs du volontariat en Auvergne-Rhône-Alpes.

En savoir plus : www.resacoop.org/actualite/retour-sur-la-journee-welcome-volunteers-2023/

CITOYENNETÉ

LE FESTIVAL DES SOLIDARITÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Festival des Solidarités est organisé en novembre chaque année par le CRID (Centre de recherche et d'information pour le Développement) au niveau national et coordonné en région par RESACOOP.

Véritable levier pour amorcer une transition et un changement sociétal, ce rendez-vous festif questionne les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés dans leur globalité. Il permet ainsi de changer notre regard sur le monde, de faire naître ou d'accroître notre conscience citoyenne et politique puis d'amorcer un passage de la sensibilisation à l'action !

Ce festival est l'occasion de tisser des liens entre des acteurs de la solidarité internationale et des associations de développement local à travers des temps d'échanges et d'animation avec de nombreuses actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECIS) à destination du grand public.

Les collectifs peuvent être composés de structures très diverses ayant pour points communs l'envie de promouvoir les solidarités et les valeurs de justice, de paix et d'entraide: on retrouve des associations (de solidarité internationale, locale, ou encore de protection de l'environnement par exemple), des collectivités territoriales, des centres sociaux, des MJC, etc.



Vous souhaitez en savoir plus sur le Festival des Solidarités ? Rendez-vous sur le site officiel du festival

▶ www.festivaldessoridarites.org

Vous êtes un acteur d'Auvergne-Rhône-Alpes et vous souhaitez participer à l'édition du Festival 2024 ou obtenir plus d'informations sur comment vous mobiliser ?

▶ www.resacoop.org/resacoop_festival_solidarites_auvergne_rhone-alpes/



INTERVIEW

TOURISME, TRANSITIONS ET SOLIDARITÉS

Photos et cartes :
Tetraktys

Raphaël Trouiller

> directeur de Tetraktys

”

[...] le tourisme est un vecteur d'amélioration des conditions de vie des populations locales, s'il est intégré, adapté au site, respectueux du contexte socioculturel et environnemental.

Pour ce premier numéro, nous avons choisi d'interviewer Raphaël Trouiller, directeur de Tetraktys. Fort de ses expériences aux quatre coins du monde (+ de 100 missions internationales réalisées), il nous livre ce qu'évoque pour lui le terme de transition.

Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est Tetraktys, ses missions, son implantation en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Tetraktys est née de la volonté d'un territoire, les Alpes, de partager un savoir-faire, une expérience

territoriale à l'international. C'est une ONG de développement local basée à Grenoble.

Domaine de compétence privilégié de l'association, le tourisme est un vecteur d'amélioration des conditions de vie des populations locales, s'il est intégré, adapté au site, respectueux du contexte socioculturel et environnemental.

L'équipe de Tetraktys accompagne ses partenaires locaux dans la structuration (aménagement / formation / gouvernance et mise en réseau) et la commercialisation de destinations touristiques durables (grands itinéraires, nouveaux circuits, produits du terroir...).

Les expériences menées par Tetraktys dans plus de 25 territoires du monde démontrent



que le patrimoine a la force de redonner la parole, de la fierté aux habitants les plus marginalisés et de les encourager à être des acteurs de leur territoire.

Quel est le lien entre tourisme et transition ? ?

Si l'activité touristique est mal maîtrisée, elle perturbe considérablement les territoires.

Tetraktys se considère comme un acteur des changements et des transitions. Cela se traduit par :

- ▶ l'analyse de toute initiative au regard des changements climatiques à venir et refuser d'intervenir sur des projets non durables !
- ▶ l'accompagnement des transitions sur les territoires (transition écologique, sociale, économique, culturelle, éducative...)
- ▶ la structuration d'argumentaires précis et illustré (exemples concrets à l'appui) démontrant que le tourisme, lorsqu'il est maîtrisé par les habitants, est vecteur de protection des patrimoines naturels et culturels

Agir en faveur de la transition c'est savoir faire des compromis, pouvoir faire les meilleurs choix possibles dans un contexte de limitation des ressources. C'est réfléchir en étant déjà dans l'avenir ("il est plus facile de protéger en amont que de devoir réparer").

Les choix d'aménagements prennent de plus en plus en compte l'impact sur les ressources naturelles et culturelles. Il faut donc continuellement partager

l'expérience de "nos" territoires, les bonnes et les mauvaises expériences, les réflexions et innovations actuelles, sans donner de leçons!

Comment les grandes crises (covid, climat) ont-elles impacté vos activités et vos pratiques ?

On a tous plus ou moins conscience du changement climatique et de ses effets, c'est quelque chose qui devient progressivement une évidence pour nos partenaires et décideurs, et cela permet de légitimer un peu plus nos actions.

La covid a impacté considérablement le tourisme dans le monde, avec des conséquences dramatiques sur les économies locales (Cf dernière étude de l'organisation mondiale du Tourisme). C'est tout le maillage du développement touristique qui a été bousculé : les acteurs les plus "petits" ont été balayés.

Les conséquences de ces multiples crises sont visibles à plus long terme : elles interrogent nos modes de production et consommation. Cela nous pousse à agir au bénéfice des économies locales !



Si l'activité touristique est mal maîtrisée, elle perturbe considérablement les territoires.

En savoir plus sur Tetraktys et ses activités ?

▶ <https://tetraktys-association.org>

DES MONTAGNES ET DES LACS

Un projet de coopération entre les Alpes et la Patagonie argentine

L'ONG Tetraktys et l'École Nationale des Sports de Montagne (ENSM) ont été sollicitées par le Ministère des Affaires Étrangères, l'Ambassade de France en Argentine et celle d'Argentine en France concernant l'opportunité d'un projet de coopération avec la Province de Neuquén en Patagonie argentine sur les thématiques de tourisme de montagne et développement d'itinéraires de randonnée.

Ce projet est soutenu financièrement par la direction de l'action extérieure des collectivités territoriales du Ministère français des Affaires Étrangères dans le cadre du dispositif 'Clés en main' et porté par le réseau régional RESACOOP, avec comme opérateurs techniques Tetraktys et l'ENSM. Trois collectivités territoriales françaises sont également parties prenantes : Les communautés de communes de l'Oisans et de la Matheysine ainsi que la commune de Chamrousse.

En savoir plus sur ce projet ?

▶ www.resacoop.org/projet-neuquen-alpes





DISPOSITIF

MINDCHANGERS UN PROJET EUROPÉEN QUI PERMET AUX JEUNES DE PRENDRE LES RENNES POUR SENSIBILISER AUX ODD

Depuis 2020, l'équipe de RESACOOOP met en oeuvre le projet européen Mindchangers dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes et d'encourager leur engagement en faveur des objectifs de développement durable (ODD) et plus particulièrement autour des thématiques du changement climatique et des migrations.

Le projet en bref

Un projet européen ...

- Un **projet européen** mené dans **6 territoires**
- 4 ans** (2020 > 2024)
- À destination **des jeunes** (15-35 ans)
- En lien avec les **ODD**

... aux multiples acteurs

Ce sont 6 régions européennes et 10 structures impliquées qui ont permis, rien qu'en Auvergne Rhône-Alpes* de mobiliser une dizaine de structures en co-pilotage du programme et de financer 30 projets menés par un peu plus de 50 structures en région, construits avec des jeunes et à destination des jeunes.

Allemagne Belgique Espagne France Italie Roumanie

... avec 3 axes directeurs



1. Recherche
Réalisation d'une étude et d'un guide pratique sur l'engagement des jeunes autour des ODD.



2. Appui aux acteurs du territoire
À travers 2 appels à projets pour financer des initiatives locales et un parcours d'accompagnement dédié



3. Sensibilisation et communication
Valoriser les initiatives locales et favoriser l'engagement des jeunes

... qui souhaite laisser de la place aux jeunes ...

Face à l'injonction faite aux jeunes de « s'engager », d'en faire davantage, qu'en est-il vraiment ? Manquent-ils vraiment de volonté et d'envie de changer les choses ? Leur laisse-t-on suffisamment d'espace pour le

faire ?

Force est de constater à travers les échanges avec des jeunes de tous horizons que c'est souvent là que le bât blesse.

L'un des ressorts du projet

Mindchangers est précisément de faire des jeunes les pilotes des projets soutenus en les impliquant de leur conception à leur finalisation en passant par tous les stades de leur réalisation.

... et favoriser les synergies

L'autre principe du projet est de créer des liens :

- ▶ entre les jeunes et les acteurs institutionnels ou associatifs qui les accompagnent dans les projets
- ▶ entre les jeunes des différents projets dans tous les territoires où

Mindchangers se déploie

- ▶ avec d'autres jeunes et le « grand public » puisqu'à travers les projets, ces jeunes sont devenus des ambassadeurs des thématiques portées.

En Auvergne-Rhône-Alpes

En Auvergne-Rhône-Alpes, le projet a déjà impliqué un grand nombre d'acteurs, qu'il s'agisse d'organisations de la société civile, de collectivités mais aussi le grand

public et les jeunes, très largement mobilisés dans les projets ou destinataires des actions menées, notamment lors d'événements.



Quelques chiffres



30

projets lauréats des 2 appels à projets en 2021 et 2022 pour un financement total de plus de **778 000€**



plus de 6.791

jeunes mobilisés dans les projets des lauréats 2022*, directement parties prenantes des activités menées

**chiffres 2023 en cours d'analyse*



plus de 80

structures impliquées dans les activités du projet sur le territoire régional



près de 500

personnes informées sur le projet et ses thématiques lors des événements régionaux auxquels RESACOOP a participé en 2022/23



1,2 million

de personnes touchées par les campagnes de communication menées en Auvergne-Rhône-Alpes

Des supports d'information et des productions

Une large part du projet étant dédié à la sensibilisation sur ses thématiques ainsi qu'à la montée en compétence des jeunes et des structures accompagnantes, de nombreux

supports d'informations sont issus du projet : outils de communication européens, études et guides, supports média (documentaires, podcasts, expos...).

En voici une petite sélection (non exhaustive) à retrouver sur la page « productions » du projet sur le site de RESACOOP.

- ▶ **Guide** | Engagement des jeunes : Guide pratique pour les autorités locales et les organisations de la société civile
- ▶ **Rapport de recherche** | How to shift from awareness to active engagement on the 2030 Agenda
- ▶ **Dépliant** | Découvrir des productions des lauréats Mindchangers en Auvergne-Rhône-Alpes
- ▶ **Expo** | Mindchangers : un projet européen en Auvergne-Rhône-Alpes.

Envie d'en savoir + ?



Retrouvez toutes les infos et l'actu du projet sur le site de RESACOOP ...

▶ www.resacoop.org/mindchangers

... et sur le site du projet :

▶ www.mindchangers.eu



RESACOOOP, UN RÉSEAU DONT VOUS ÊTES L'ACTEUR

RESACOOOP est depuis sa création en 1994 un « Réseau régional multi-acteurs ». Qu'est ce que cela implique ? Que vous soyez une association, une collectivité territoriale, un établissement public ou encore une entreprise (...), si vous menez des actions en lien avec la coopération, la solidarité internationale ou l'éducation à la citoyenneté mondiale, vous pouvez faire partie du réseau RESACOOOP !

A ce titre, vous pouvez bénéficier des services proposés et actions menées par RESACOOOP mais aussi contribuer à ses différentes missions.

Les services aux acteurs

Afin de faire vivre la coopération et la solidarité internationale en Auvergne-Rhône-Alpes et de la mettre en lumière, grâce au soutien financier de la Région, de l'Etat et de plusieurs de ses membres fondateurs, RESACOOOP propose différents services gratuits aux structures de la région :



Accompagnement



Formation & rencontres



Observatoire



Information



Groupes de travail et d'échanges

Participer à la vie du réseau

RESACOOOP c'est aussi et surtout vous !

Vous pouvez participer à la vie du réseau de différentes façons :

Je référence ma structure !



En vous référant dans l'observatoire, non seulement vous donnez de la visibilité à votre structure mais en plus vous participez à la valorisation de la SI dans la région... sans oublier que ce sont des outils utilisés par les bailleurs dans la définition des politiques publiques.

Je participe aux rencontres, groupes de travail et activités



Ce qui fait la richesse de notre réseau c'est la diversité des acteurs qui le composent et la grande palette de thématiques sur lesquelles ils interviennent. En participant aux activités, vous faites entendre votre voix et vous enrichissez également les échanges.

J'informe sur mes activités



Au même titre que référencer votre structure lui donne de la visibilité, utiliser les outils proposés par RESACOOOP pour partager vos événements, formation, offres d'emploi (...) met en lumière un tissu régional de la solidarité internationale vivant et actif. Il nous permet aussi de mettre en avant les acteurs contributeurs.

Je n'attends plus, je crée un compte pour ma structure sur le site de RESACOOOP ! 



www.resacoop.org/contribuer

Vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique ? Pas de panique ! Nous vous avons préparé un guide utilisateur et vous pouvez nous contacter via le mail sos@resacoop.org

En 2024, RESACOOOP a 30 ans !



RESACOOOP entame le cap de la trentaine avec toujours de nombreux projets et activités prévues, et tout ça c'est grâce à vous ! Merci !

VIE DU RÉSEAU

RESACOOOP, UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

L'équipe de RESACOOOP se compose d'une dizaine de personnes réparties sur nos sites de Lyon (le siège) et Clermont-Ferrand. Les chargés de missions interviennent sur les 5 missions socles du GIP : Observatoire, information, accompagnement, mise en réseau et éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Pôle **administratif** & **financier**



Jocelyne DELARUE

- > Direction
- > Partenariats institutionnels
- > Projets mutualisés



Mariem SAMANE

- > Responsable administrative et financière

Pôle **Missions transversales**



Amélie REMINIAC

- > Programme de Formation
- > Mission Observatoire
- > Référente Animation



Virginie LAJOIE

- > Mission Information
- > Référente Communication



Julián VELASQUEZ

- > Mission Information

Pôle **animation territoriale** & **Coopération décentralisée**



Isabelle ROBERT

- > Animation territoriale Rhône-Alpes
- > Eau, Assainissement, Déchets



Julien PUISSANT

- > Chef de projet européen Mindchangers
- > Référent Coopération décentralisée

Pôle **Jeunesse & ECSI**



Gaëlle GRILLET

- > Animation réseaux Jeunesse
- > Projet RECITAL
- > Référente ECSI



Marie-Alexia DELERUE

- > Cheffe de projet européen Connect for Global Change
- > Engagement des jeunes
- > Référente ECSI

Nous contacter

RESACOOOP

Campus UCLy - 10 place des Archives
69288 Lyon cedex 02

Tel. : 04 72 77 87 67

Courriel général :

information@resacoop.org

NOS ADRESSES DÉDIÉES

▶ Demander un **accompagnement** : via le formulaire dédié sur notre site www.resacoop.org/accompagnement-et-appui/

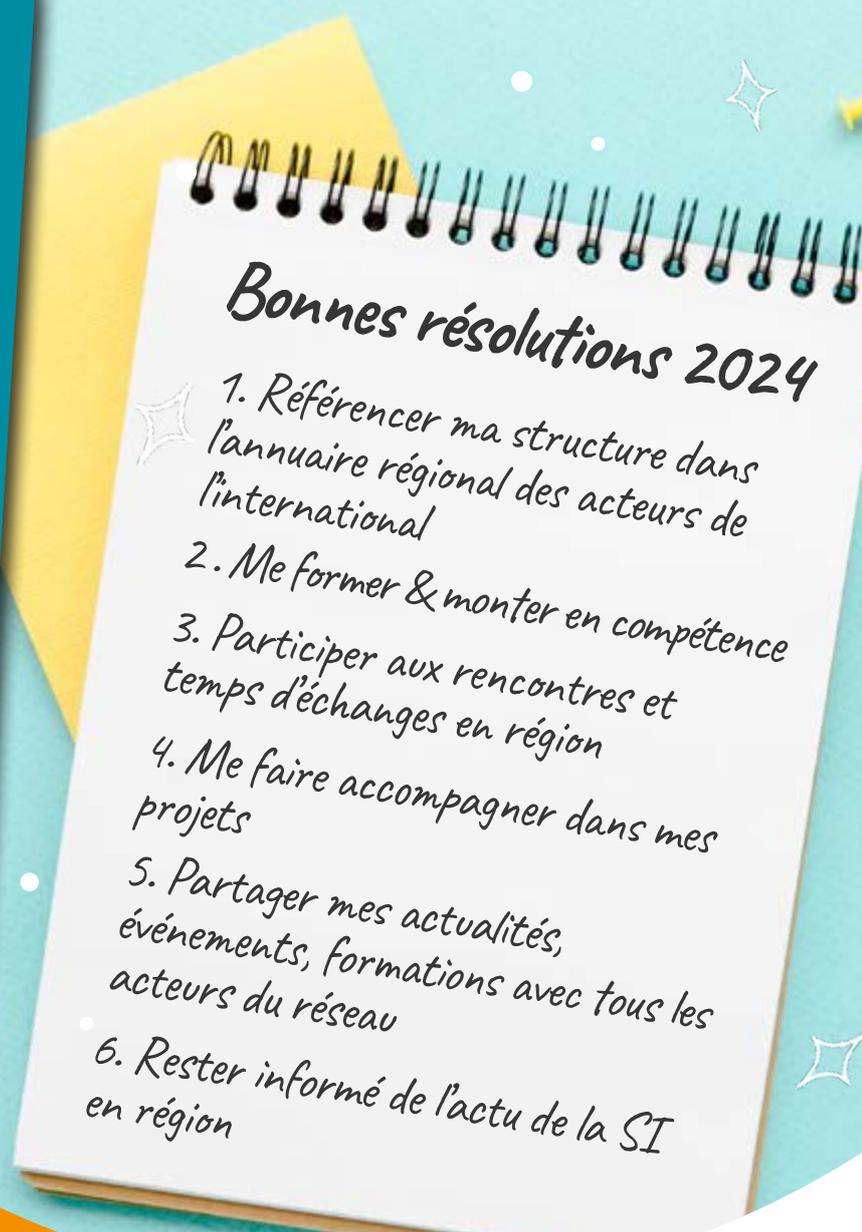
▶ A propos des **formations** ou du **dispositif «ICOM»** :
areminiac@resacoop.org

▶ A propos des **projets** : Mindchangers : mindchangers@resacoop.com
| RECITAL : recitalodd@resacoop.org

▶ Pour tout souci **technique** ou en lien avec nos **services numériques** :
sos@resacoop.org



Les bonnes résolutions 2024
des acteurs de la coopération internationale en Auvergne-Rhône-Alpes



Bonnes résolutions 2024

1. Référencer ma structure dans l'annuaire régional des acteurs de l'international
2. Me former & monter en compétence
3. Participer aux rencontres et temps d'échanges en région
4. Me faire accompagner dans mes projets
5. Partager mes actualités, événements, formations avec tous les acteurs du réseau
6. Rester informé de l'actu de la SI en région

Comment ?

Pour le savoir, rendez-vous sur le site de RESACOOOP !

► www.resacoop.org



Ça fonctionne aussi en scannant le code !